

# CHARTRE DES ESCRIMEUR.EUSE.S

**La charte des escrimeur.euse.s s'applique à tous les pratiquants de l'escrime en salle d'armes, sur les lieux des compétitions ou de communication, de démonstration, de la catégorie M5 à Vétérans.**

## JE RESPECTE LES RÈGLES

La règle du jeu est admise et appliquée avec loyauté, fair-play, en toutes circonstances. Cela implique de s'interdire de la contourner ou d'en tirer indument profit.

Les escrimeur.euse.s doivent connaître règles qui régissent le fonctionnement du club et les règlements des compétitions, c'est indispensable pour pouvoir s'y conformer.

## JE ME RESPECTE ET JE RESPECTE L'AUTRE

La compétition est avant tout une rencontre où tous se retrouvent en un même lieu, au même moment, où l'on peut échanger dans un respect mutuel. L'adversaire, l'arbitre, le public... sont des partenaires indispensables.

L'escrimeur.euse veille à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Il s'interdit de formuler des critiques, des injures ou des moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il ou elle a conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur les lieux d'escrime, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs, de la compétition et de la discipline.

L'escrimeur.euse soigne son apparence, sa tenue, son langage aussi bien sur la piste d'escrime qu'en dehors, en société ou sur les réseaux sociaux, entre autres.

L'escrimeur.euse n'attend pas à son intégrité physique et morale. Elle ou il ne s'impose pas un niveau d'exigence sans en référer à son Maître d'Armes. Elle ou il respecte des rythmes d'entraînement conformes à ce que le corps et l'esprit sont en capacité de supporter dans la durée.

L'escrimeur.euse a conscience que toute attitude inappropriée rejaillit sur les partenaires, les adversaires, l'encadrement, l'entourage et sur soi-même.

Elle ou il est conscient que le manque de respect de l'autre sera sanctionné.

## JE BANNIS LA TRICHERIE

La tricherie entraîne de facto une rupture dans l'égalité des chances.

Le dopage est à la fois la tricherie ultime. Il est violence contre soi, une atteinte à sa santé et à sa dignité. Il en est de même pour l'instigation au dopage qui constitue, comme le dopage en lui-même, un délit pénalement et sportivement réprimé.

L'escrimeur.euse combat le fléau du dopage et toute forme de tricherie.

# CHARTRE DES ESCRIMEUR.EUSE.S

## JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre est le garant de l'application du règlement et, à ce titre, il remplit une fonction incontournable en l'absence de laquelle il ne peut y avoir d'assaut.

L'escrimeur.euse, en cours d'assaut, peut solliciter l'arbitre afin d'être éclairé sur sa décision. En cas de désaccord sur les explications fournies, l'athlète a le droit de solliciter le **Directoire Technique** de la compétition. En aucun cas, l'escrimeur.euse ne doit porter la contestation sous des formes agressives, violentes, que ce soit verbalement ou physiquement.

Le respect des décisions de l'arbitre est une condition indispensable au bon déroulement des compétitions et, plus largement, à la bonne image de la discipline.

De plus, l'arbitre est un acteur du sport à part entière et il est perçu de cette façon. Il est membre des institutions sportives dont il fait partie intégrante, notamment du club auquel il est licencié. Il n'y a pas lieu de catégoriser l'arbitre ni de considérer qu'en raison de sa fonction, sa formation, son statut est différent des autres acteurs du sport. Une telle perception nuit à la bonne assimilation du rôle de l'arbitre.

## JE SUIS LOYAL ENVERS MON CLUB

L'escrimeur.euse est licencié.e auprès d'un club. Il fait donc partie intégrante de ce club dans lequel il va découvrir, apprendre l'escrime, s'entraîner et performer suivant sa catégorie. De ce fait, l'escrimeur.euse est loyal.e envers son club et de tous les licenciés qui le composent.

L'escrimeur.euse reconnaît les **dirigeants bénévoles** du club et leur doit respect.

Respect également auprès du **maître d'armes**, tout enseignant ou intervenant. Ce respect passe par l'assiduité aux entraînements, la progression par l'effort proportionné aux capacités.

L'escrimeur.euse adopte un comportement loyal au sein de la compétition. Il est supporteur des combattants de son club dans les limites réglementaires. Il s'abstient de toute expression de soutien lorsque sur la piste, s'affrontent deux membres de son propre club.

L'escrimeur.euse est respectueux de la salle d'armes, du matériel qui lui est confié, des tenues qui lui sont remises gracieusement ou en location. Elle ou il en assure l'entretien constant et les restitue en bon état.

L'escrimeur.euse participe à toute proposition liée à la communication du club pour y donner une image positive auprès du public, élus, partenaires.

L'escrimeur.euse manifeste également sa loyauté, son respect, en annonçant son désir de quitter le club ou en informant de son intention de changer de club.

Pour l'escrimeur.euse, les parents, accompagnent cette démarche auprès des enseignants et des dirigeants.